

PROCÈS-VERBAL du CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Séance du 11 avril 2023

Étaient présents :

Madame TATINCLAUX Mathilde, Responsable Filière médico-sociale
Madame ROSELEUR Jeannine, Représentante des résidents et
Présidente du CVS
Madame LARIVE Aline, Représentante des résidents
Madame RICHARD Jeanine, Représentante des résidents
Madame LIENARD Antoinette, Représentante des résidents
Madame CHRETIEN Allison, Infirmière Coordinatrice
Madame EDART Chantal, Représentante des Familles
Madame BLANGIS Mélanie, Représentante du personnel
Madame COUSIN Valérie, Animatrice
Madame FERE Marjorie, Animatrice
Madame LAMANT Valérie, Secrétaire Administrative EHPAD

Absents Excusés :

Monsieur DONNAY Éric, Représentant du conseil de surveillance
Madame GREGOIRE Pauline, Neuropsychologue
Madame LESUR Nathalie, Service Financier
Madame MEREUX Colette, Représentant des Familles et Vice-
Présidente du CVS
Madame MOUCHERON Marie-Pierre, Représentante du personnel
Docteur RAMDANE Mounir, Médecin Coordonnateur



La séance est ouverte à 14h30 et l'ordre du jour est rappelé :

- ✓ Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 janvier 2023
- ✓ Nouveaux tarifs (dépendance, hébergement et accueil de jour)
- ✓ Livret d'accueil
- ✓ Nouveau représentant des professionnels
- ✓ Collaboration avec la crèche « Les Pétits »
- ✓ Animations passées et à venir
- ✓ Dates des différents repas de l'année 2023
- ✓ Proposition de réaliser un café des familles (pour l'EHPAD) et un café des aidants (pour l'accueil de jour)
- ✓ Questions et informations diverses.

 **Approbation du procès-verbal de la séance du 10 janvier 2023**

Aucune observation n'est formulée, parmi les membres présents, le procès-verbal est donc approuvé à l'unanimité.

 **Nouveaux tarifs (dépendance, hébergement et accueil de jour)**

A ce jour, nous ne sommes pas en mesure de communiquer les tarifs d'hébergement pour l'année 2023, les arrêtés ne nous sont pas encore parvenus. Cependant, ont été validés :

- | | |
|---|---|
| - Tarif hébergement pour l'accueil de jour : 23,50 euros/jour | |
| - Tarifs des GIR pour l'Ehpad : | - Tarifs des GIR pour l'accueil de jour : |
| ✓ GIR 1-2 : 26,22 € | ✓ GIR 1-2 : 13,11 € |
| ✓ GIR 3-4 : 16,64 € | ✓ GIR 3-4 : 8,32 € |
| ✓ GIR 5-6 : 7,06 € | ✓ GIR 5-6 : 7,06 € |

Livret d'accueil

Le livret d'accueil actualisé n'appelle pas de remarque, il est donc adopté à l'unanimité.

Nouveau représentant des professionnels

Le décret n°2022-688 du 25 avril 2022 portant modification du Conseil de la Vie Sociale apporte des modifications, entre autres, dans sa composition. Auparavant le représentant des professionnels devait être élu parmi les organisations syndicales. Depuis peu, doit être élu.e., un agent nommé dans les emplois permanents. C'est dans ce sens que Mme Marie-Pierre MOUCHERON a été élue représentante des professionnels suppléante.

Collaboration avec la crèche « Les Pétits »

La convention de collaboration avec la crèche « Les Pétits » a été signée et les échanges intergénérationnels débiteront dès le 2 mai par la mise à disposition de notre salle Snoezelen au personnel de la crèche. Suivra l'après-midi du 10 mai pendant laquelle des enfants de la crèche viendront aider les résidents à embellir les parterres de fleurs.

Le planning mis en place, mais pas définitif, est joint à ce présent compte-rendu.

Animations passées et à venir

Animations passées :

- Le repas de printemps qui s'est déroulé le 21 mars, en présence de l'accueil de jour, a été très apprécié,
- 5 avril : Messe de Pâques à la rotonde

Animations à venir :

- Les matinées « gym douce » vont débiter au Pasa et à l'Accueil de jour. Madame FERE devra commander du matériel afin de pouvoir réaliser ce programme correctement. Elle établira une demande dans la GED,
- 12 avril : des résidents vont aller voir la fabrication du chocolat « Aux Gourmandises d'Alex » à Boué,
- 14 avril : après-midi Country à l'Ehapd avec la troupe « NJ Country » de la Capelle,
- 16 mai : les résidents joueront leur pièce de théâtre à la salle polyvalente du Nouvion,

- 17 mai : venue des enfants de la crèche pour embellir les parterres de fleurs,
- 31 mai : les anniversaires du mois seront célébrés avec le chanteur Mr Nicodème,
- 7 juin : les élèves du Sacré Cœur de La Capelle viendront présenter la pièce de théâtre « Le père Noël est une ordure »,
- 10 juin : après-midi représentation des « Black Flowers Majorettes de Buironfosse »,
- 14 juin : sortie à la foire de Guise
- 21 juin : pique-nique à l'Astrée avec l'accueil de jour,
- 28 juin : repas des familles
- 30 août : spectacle avec un duo pour les anniversaires du mois

Dates à fixer :

- La Ferme Angus à Trélon
- Hippodrome de La Capelle
- Le Levée du Jour à La Neuville les Dorengt
- Les dromadaires à Thenaille
- Tour de calèches à l'Ehpad
- Le Pasa va essayer de faire venir les Alpagas à l'Ehpad

Dates des différents repas de l'année 2023

Le repas des familles se déroulera le mercredi 28 juin et sera, comme chaque année, animé par un chanteur et des danseuses.

Le repas de Noël est programmé le jeudi 14 décembre. Le groupe « Pop'N Gospel » animera ce repas.

Proposition de réaliser un café des familles (pour l'EHPAD) et un café des aidants (pour l'accueil de jour)

Afin d'échanger sur les attentes, appréhension ou autres, Pauline GREGOIRE, Neuropsychologue, va proposer deux rendez-vous bien distincts puisque le vécu et le rôle des proches ou amis n'est pas le même.

L'objectif est de proposer aux proches un espace de parole libre ou d'écoute, autour d'un thème bien défini.

La première réunion libre sera l'occasion d'échanger quant aux attentes de chacun et les thèmes souhaitant être abordés. Pour débiter, pourront être abordées les thématiques suivantes :

- ✓ L'entrée de son proche en institution
- ✓ Le fonctionnement de l'institution

- ✓ Le rôle de l'accueil de jour
- ✓ Les troubles cognitifs
- ✓ Les troubles du comportement
- ✓ Le rôle de proche aidant, le risque d'épuisement....

Les réunions seraient fixées 1 fois par trimestre et un lien avec les différentes associations pourraient être fait.

Les premières rencontres sont prévues :

- ✓ Un café des aidants, pour l'accueil de jour, organisé le mardi 4 juillet 2023 à 14h30
- ✓ Un café des familles, pour l'Ehpad, organisé le 11 juillet 2023 à 14h30.

Questions et informations diverses

- Le règlement de fonctionnement du conseil de la vie sociale a été validé en CVS du 11 janvier 2023 et présenté en conseil de surveillance le 28 mars 2023, qui n'a formulé aucune remarque.
- Concernant les trousseaux d'entrée « homme » et « femme », quelques rajouts ont été demandés par les équipes : du shampoing sec, des mouchoirs en papier.
- L'association « Plus de Vie » est officiellement créée. Une réunion sera organisée pour, d'une part, que les personnes souhaitant adhérer (adhésion gratuite) puissent se faire connaître et, d'autre part, établir un calendrier des manifestations. Une page facebook, une adresse mail et des flyers sont réalisés afin de communiquer rapidement. Il est demandé un local (ancienne salle de présentation des défunts), du mobilier (armoire qui ferme à clefs, tables et chaises). En concertation avec Mesdames TATINCLAUX et MEYZA, le service technique a été informé de ses différentes demandes.
- Des questions sont posées concernant l'accueil des résidents en « temporaire ». Il est rappelé que le temporaire permet :
 - ✓ aux aidants d'avoir un répit,
 - ✓ ce peut être aussi l'occasion d'adapter le logement personnel (salle de bain adaptée, accessibilité du logement...),
 - ✓ on ne doit pas se servir du temporaire comme période d'essai,
 - ✓ il ne doit pas dépasser 90 jours en année civile mais peut être utilisé non consécutivement,
 - ✓ le linge est lavé par la famille et n'est pas étiqueté par l'Ehpad,
 - ✓ il faudrait que, pour les visites des médecins traitants, la carte vitale doit être passée ; que les médicaments soient apportés par la famille pour toute la durée de l'accueil. Ces pratiques devront être mises en place car actuellement ce n'est pas ce qui est pratiqué.
 - ✓ lors de leur sortie, l'ehpad et le personnel prépare le retour à domicile (mise en place des aides éventuelles, portage de repas....). Pour cela un travail avec le résident et sa famille est mis en place.
- Il est important de réaliser régulièrement des enquêtes de satisfaction et de présenter les résultats en CVS.

- L'accueil de jour fera un voyage à Boulogne-sur-Mer les 22 et 23 juin prochains avec 4 usagers et 3 accompagnatrices. L'accueil de jour sera donc fermé pendant cette période.
- Les correspondances avec l'Ehpad « L'Estran » à Noirmoutier ont débutées.

La séance est levée à 15h30.

Prochain CVS : **à déterminer début juillet 2023 à 14 heures.**

La Présidente,

Madame Jeannine ROSELEUR

